



## **RÉSOLUTION 36-3**

### ***CONCERNANT LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES***

---

**ATTENDU QUE**, en 2001, la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada (CGNA-PMEC) a assumé un rôle de chef de file en Amérique du Nord et dans le monde en adoptant le Plan d'action de la CGNA-PMEC sur les changements climatiques, le premier partenariat régional du genre dans le domaine des changements climatiques, et en convenant à l'unanimité des cibles d'émissions de gaz à effet de serre (GES) pour 2010, 2020 et 2050;

**ATTENDU QUE** les gouvernements de la Nouvelle-Angleterre et de l'Est du Canada ont maintenu leur rôle de chef de file depuis lors en adoptant des politiques d'avant-garde relativement aux changements climatiques, en faisant d'importants investissements dans les mesures d'efficacité énergétique et en accroissant la proportion de sources d'énergie renouvelable depuis 2001;

**ATTENDU QUE**, selon le plus récent inventaire des émissions de GES compilé pour la région, la CGNA-PMEC a atteint sa première cible de GES, consistant à réduire les émissions aux niveaux de 1990 en 2010;

**ATTENDU QUE** cette importante réalisation a eu lieu alors même que le PIB de la région a connu une croissance de 60 % entre 1990 et 2010;

**ATTENDU QUE** les programmes d'efficacité énergétique et le déploiement de technologies renouvelables offrent d'importantes possibilités d'accroissement du nombre d'emplois verts bien rémunérés dans la région, améliorent la sécurité énergétique, réduisent les coûts de production et, ce faisant, rendent nos industries plus concurrentielles;

**ATTENDU QUE**, même si la région a atteint sa cible de GES de 2010, il reste un travail considérable à accomplir pour atteindre les cibles de GES de 2020 et de 2050, qui protégeront nos citoyens et notre environnement et qui contribueront à notre croissance économique.

**PAR CONSÉQUENT QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** la CGNA-PMEC reconnaisse les progrès remarquables réalisés par la région pour atteindre la cible de GES de 2010 et félicite le Comité directeur sur les changements climatiques (CDCC) pour son travail de premier plan, ainsi que les organismes provinciaux et d'État qui ont participé à l'effort régional;

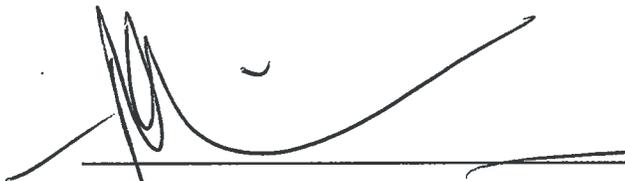
**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** la CGNA-PMEC maintienne son engagement à demeurer un chef de file national et international en matière de changements climatiques et demande au CDCC de réviser le plan d'action régional et de présenter des recommandations à la 37<sup>e</sup> CGNA-PMEC, en 2013, afin de permettre à la région d'atteindre ses cibles de GES de 2020 et de 2050;

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** la CGNA-PMEC reconnaisse la nécessité de fixer une cible régionale intermédiaire pour 2030, comme le mentionne la résolution 33-3, et demandent au CDCC d'envisager des cibles appropriées dans le plan d'action révisé, tout en considérant les cibles régionales adoptées en 2001 pour 2020 et 2050;

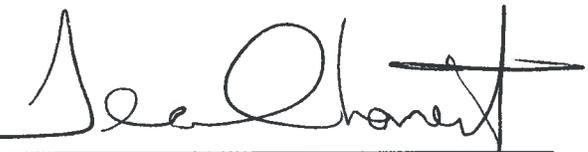
**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le CDCC soit chargé d'améliorer les liens avec les organisations privées ou non gouvernementales spécialisées dans l'étude des avantages économiques de l'efficacité énergétique et de la conservation d'énergie, des réductions des émissions de GES, du déploiement de technologies vertes et de la résilience des communautés aux phénomènes météorologiques exceptionnels, afin de demeurer au fait des derniers développements qui permettent d'assurer la sécurité du public et d'aider la région à atteindre ses objectifs environnementaux;

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** les États de la Nouvelle-Angleterre et les provinces de l'Est du Canada demandent à leur gouvernement fédéral respectif d'accroître son soutien, technique et financier, à l'égard des programmes et initiatives des provinces, des États et des régions en matière de climat, puisqu'ils se sont révélés extrêmement efficaces.

*Adoptée à la 36<sup>e</sup> Conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, Burlington, Vermont, le 30 juillet 2012.*



**Peter Shumlin**  
**Gouverneur du Vermont**  
**Coprésident**



**Jean Charest**  
**Premier ministre du Québec**  
**Coprésident**